UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
DÉPARTEMENT LETTRES & ARTS

LICENCE DE LETTRES MODERNES
DUNKERQUE

GUIDE DES ÉTUDES 2024-2025

Licence 2 *Lettres modernes*
Licence 3 *Lettres modernes*

Centre universitaire de la Citadelle
220, avenue de l'Université, BP 5526
59379 DUNKERQUE
Tél. 03 28 23 70 21
secrétariat pédagogique : jean-pierre.messiaen@univ-littoral.fr

Le secrétariat est ouvert :
lundi (en télétravail) : 8h30-12h00 et 13h45-16h30
mardi (en présentiel) : 8h30-12h00 et 13h45-16h30
mercredi (en présentiel) : 8h30-12h00, fermé l'après-midi
jeudi (en télétravail) : 8h30-12h00 et 13h45-16h30
vendredi (en présentiel) : 8h30-12h00 et 13h45-16h30

Bienvenue au Département Lettres et Arts de l'ULCO !

L'équipe pédagogique et administrative vous souhaite la bienvenue en licence *Lettres modernes* et vous souhaite une excellente année universitaire 2024-2025.

Vos interlocuteurs en Lettres modernes à Boulogne-sur-Mer :

- Dorota SIKORA, directrice du Département *Lettres et Arts* (dorota.sikora@univ-littoral.f)
- François BERQUIN, directeur des études de licence 1 (françois.berquin@univ-littoral.fr)
- Audrey LIÈRE, directrice des études de licence 2 (audrey.liere@univ-littoral.fr)
- Catherine HAMAN, directrice des études de licence 3, référente tutorat pour la licence *Lettres modernes* (catherine.haman@univ-littoral.fr)
- Laurie LEFEBVRE, référente handicap (laurie.lefebvre@univ-littoral.fr)
- Christian RATEL, secrétaire pédagogique (christian.ratel@univ-littoral.fr)

Responsables des masters :

- Didactique des Langues – Ingénierie de la Formation : Émilie PERRICHON (emilie.perrichon@univ-littoral.fr),
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) : Catherine HAMAN (catherine.haman@univ-littoral.fr)
- Master Recherche *Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales* (LLCER) : Jean DEVAUX (M1, jean.devaux@univ-littoral.fr) & Marc ROLLAND (M2, marc.rolland@univ-littoral.fr)

Table des matières

Présentation de la licence *Lettres modernes* **4**
Une licence selon le système LMD 4
Réussir en licence *Lettres modernes* 5
Aides à la réussite 5
Informations pratiques 7
Calendrier universitaire 2024-2025 7
Messagerie universitaire 8

Licence *Lettres modernes* semestre par semestre **10**
Informations importantes pour votre parcours 10
Avertissement : Documents et contenus de cours 18
Licence 2 : Présentation des cours 20
Licence 2, semestre 1 20
Licence 2, semestre 2 28
Licence 3 : Présentation des cours 37
Licence 3 semestre 1 37
Licence 3 semestre 2 44

Modalités d'évaluation **52**
Déroulement des examens 52
Résultats des évaluations 54
Validation, capitalisation, compensation 54
Progression – Redoublement 55
Diplômes 55
Mentions de réussite 56

Situations et statuts particuliers **57**
Statut d'étudiant salarié 57
Situation d'handicap 57
Assistantes sociales 58
Dispositif de lutte contre discriminations 58

Présentation de la licence *Lettres modernes*

Une licence selon le système LMD

La formation de licence *Lettres modernes* se déroule en deux parcours parallèles : à Boulogne-sur-Mer et à Dunkerque. Elle s'inscrit dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD) commun aux universités de l'espace européen, qui permet l'obtention de trois grades ou diplômes universitaires :

- **Diplôme de licence** que l'on obtient après avoir validé les unités d'enseignement (UE) correspondant à un programme de trois années (soit six semestres). À la demande de l'étudiant, à la fin de la deuxième année de licence, un Diplôme d'Études universitaires générales (DEUG) peut être délivré par la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) et par le Bureau d'Examens et des Concours (BEC).
- **Diplôme de master** qui valide un parcours de deux ans dans une filière sélective.
- **Doctorat** pour lequel les candidats présentent une recherche sous forme d'une thèse soutenue devant un jury.

Évaluation et système de points ECTS : L'année universitaire est divisée en deux semestres, dont chacun se termine par une première **session d'examens**. **La session 2**, dite de rattrapage, des semestres 1 et 2 se déroule en juin. **Les modalités d'évaluation** (examen final, contrôle continu, élaboration d'un dossier, etc) sont précisées dans les descriptifs des cours (pp. 19-51 ci-dessous). Chaque UE correspond à un crédit de points **ECTS** (European Credit Transfert System) : l'étudiant les acquiert, lorsque sa note dans cette UE est égale ou supérieure à 10/20. Pour obtenir une licence, il faut acquérir **180 ECTS**, soit six semestres de 30 ECTS.

Réussir en licence *Lettres modernes*

Les enseignants vous accompagnent tout au long de votre parcours de licence. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté. Cependant, n'oubliez pas que la clé de la réussite est entre vos mains :

- ➢ Travaillez régulièrement tout au long de chaque semestre, sans attendre la semaine des révisions. Acquérir des connaissances, développer des compétences, construire ses savoirs nécessite du temps et de la réflexion.
- ➢ Profitez des ressources (livres, films, abonnements, documents numériques et bien d'autres) de la bibliothèque universitaire (www.bulco.univ-littoral.fr).
- ➢ Pour les étudiants en lettres, la lecture est un plaisir quotidien ! Soyez curieux, lisez les œuvres recommandées par vos enseignants et allez au-delà pour découvrir celles qui forment le patrimoine littéraire français et mondial. Une sélection d'ouvrages est proposée à la page 10-12.
- ➢ Assistez aux manifestations scientifiques – conférences, colloques, débats – organisées par l'université. Elles ouvrent de nouveaux horizons et développent votre culture générale.

Aides à la réussite

L'ULCO et le Département *Lettres et Arts* proposent plusieurs dispositifs pour vous aider à réussir vos études. Vous trouverez la présentation complète des aides à la réussite sur le site de l'ULCO (www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/).

Un(e) référent(e) APR vous accompagne tout au long de la première année de licence.

Tutorat : des tuteurs vous proposent des séances de soutien dans les matières enseignées en licence. Pour toute information, contactez Catherine HAMAN, référente tutorat (catherine.haman@univ-littoral.fr).

Projet Voltaire : l'ULCO propose aux étudiants un accès gratuit à la plateforme Projet Voltaire (www.projet-voltaire.fr), outil d'autoformation en orthographe et en grammaire, qui vous permet d'améliorer votre niveau d'expression orale et écrite.

Pour obtenir un accès gratuit à la plateforme Voltaire, connectez-vous au formulaire disponible sur
www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/voltaire/
Pour toute information supplémentaire, contactez Dorota SIKORA, référente ULCO pour le Projet Voltaire (dorota.sikora@univ-littoral.fr).

Informations pratiques

Calendrier de l'année universitaire 2024-2025

Fêtes et jours fériés (pour information) :
vendredi 1er novembre 2024 (Toussaint)
lundi 11 novembre 2024 (Armistice 1918)
mercredi 25 décembre 2024 (Noël)
mercredi 1er janvier 2025 (Jour de l'An)
lundi 21 avril 2025 (Lundi de Pâques)
jeudi 1er mai 2025 (Fête du travail)
jeudi 8 mai 2025 (fin de la guerre 39-45)
jeudi 29 mai 2025 (jeudi de l'Ascension)
lundi 9 juin 2025 (lundi de Pentecôte)

Organisation des semestres (2024-2025)

Semestre 1

Semaine de pré-rentrées : 2 - 7 septembre 2024 (semaine 36)
Début des cours : lundi 9 septembre 2024

9 septembre – 26 octobre 2024 (semaines 37 – 43) : cours

Interruption pédagogique : 26 octobre – 4 novembre 2024 (matin) (semaine 44)

4 novembre – 7 décembre 2024 (semaines 45 – 49) : cours

9 décembre – 14 décembre 2024 (semaine 50) : semaine de rattrapages et de révisions

Examens : semestre 1, session 1

16 décembre – 21 décembre 2024 (semaine 51) : examens
Vacances de Noël : du 21 décembre 2024 au 6 janvier 2025
6 janvier – 18 janvier 2025 (semaines 2 et 3) : examens

Semestre 2

Début des cours : le lundi 20 janvier 2025

20 janvier – 15 février 2025 (semaines 4–7) : cours

Date à noter : le 25 janvier 2025 – Journée Portes Ouvertes ULCO

Vacances d'hiver : 15 février (après les cours) – 24 février 2025 (semaine 8)

24 février – 5 avril 2025 (semaines 9–14) : cours

Vacances de printemps : 5 avril (après les cours) – 21 avril 2025 (semaines 15–16)

22 avril – 3 mai 2025 (semaines 17-18) : cours

5 mai – 10 mai 2025 (semaine 19) : semaine de rattrapages et de révisions

Examens : semestre 2, session 1

12 mai – 31 mai 2025 (semaines 20-22) : examens semestre 2, session 1
2 juin – 14 juin 2025 (semaines 23-24) : révisions pour la session 2
10 juin – 14 juin 2025 (semaine 24) : Jurys de la session 1
16 juin – 5 juillet 2025 (semaines 25-27) : examens, session 2
7 juillet – 10 juillet 2025 (semaine 28) : Jurys de la session 2

Adresse de messagerie universitaire

Une adresse de messagerie universitaire (prenom.nom@etu.univ-littoral.fr) est créée pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits. C'est à cette adresse institutionnelle que vous recevrez toutes les informations liées à votre parcours d'études et à la vie universitaire. Elle vous permettra également d'accéder la plateforme Moodle, à votre Environnement numétique de travail (ENT), à votre emploi du temps, à vos résultats, aux dispositifs d'aide mis en place par l'ULCO. Cette adresse doit

être utilisée dans tout échange avec les enseignants, avec le secrétariat pédagogique et les services administratifs.
Il est indispensable d'activer votre messagerie universitaire, de la consulter et de l'utiliser dès la rentrée. Vous pouvez la consulter par la page webmail de l'Université (webmail.univ-littoral.fr), la configurer sur votre ordinateur ou sur un appareil mobile pour y accéder *via* un client de messagerie. Il est également possible d'activer le transfert vers votre messagerie privée.
En cas de difficulté, contactez le Service Commun du Système d'Information (SCoSI, `scosi.univ-littoral.fr`), en écrivant un message à l'adresse assistance-compte-numerique@univ-littoral.fr.

Licence *Lettres modernes* semestre par semestre

Informations importantes pour votre parcours

Une culture personnelle à construire

Pour réussir sa licence de *Lettres modernes*, un travail régulier dès le début de chaque semestre est indispensable : en décembre, il est déjà trop tard pour commencer à découvrir le riche programme de littérature, de linguistique ou d'ancien français ; il est tout aussi irréaliste d'espérer réussir l'épreuve de langue vivante en se remettant sérieusement à l'anglais (ou à l'allemand ou à l'espagnol) à quelques jours seulement de l'examen. ***C'est dès la rentrée universitaire qu'il faut préparer les examens et les contrôles continus !***

Les cours proposés en licence vous conduisent à découvrir des œuvres, des auteurs et vous donnent les moyens d'étudier les textes et de construire progressivement votre culture littéraire et votre culture tout court. Mais c'est vous-mêmes qui forgerez, au fil de vos études, votre univers culturel général, en vous appuyant sur des œuvres majeures du patrimoine français et mondial. Ce savoir requiert une lecture quotidienne, assidue, et ce ***dès la première année.***

Voici, pour ceux qui souhaiteraient être guidés dans leurs choix, quelques suggestions de lecture :

La Chanson de Roland
MARIE DE FRANCE : *Les Lais*
BÉROUL et THOMAS D'ANGLETERRE : *Le Roman de Tristan*
CHRÉTIEN DE TROYES : *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*
RUTEBEUF : *Poésies*
FROISSART : *Chroniques*
CHARLES d'ORLÉANS : *Rondeaux et Ballades*
VILLON : *Œuvres poétiques*
COMMYNES : *Mémoires*

MAROT : *L'Adolescence clémentine*
RABELAIS : *Pantagruel, Gargantua*
DU BELLAY : *Les Regrets*
RONSARD : *Les Amours*
MONTAIGNE : *Les Essais*
AGRIPPA D'AUBIGNÉ : *Les Tragiques*
CORNEILLE : *L'Illusion comique*, les grandes Tragédies
LA ROCHEFOUCAULD : *Maximes*
MOLIÈRE : *Dom Juan, Le Misanthrope*, etc.
RACINE : les Tragédies
LA FONTAINE : *Fables*
PASCAL : *Pensées*
M^ME^ DE LA FAYETTE : *La Princesse de Clèves*
LA BRUYÈRE : *Les Caractères*
BOSSUET : *Oraisons funèbres*
MONTESQUIEU : *Les Lettres persanes*
MARIVAUX : *Le Jeu de l'amour et du hasard, La Seconde Surprise de l'amour*
PRÉVOST : *Manon Lescaut*
VOLTAIRE : *Zadig, Micromégas, Candide*
DIDEROT : *Le Neveu de Rameau, Jacques le fataliste*
BEAUMARCHAIS : *Le Barbier de Séville, Le Mariage de Figaro*
LACLOS : *Les Liaisons dangereuses*
ROUSSEAU : *Les Confessions*
LAMARTINE : *Méditations poétiques*
BALZAC : *La Peau de chagrin, Le Père Goriot, Eugénie Grandet*
STENDHAL : *Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme*
HUGO : *Hernani, Ruy Blas, Les Contemplations*
MUSSET : *Les Caprices de Marianne, Lorenzaccio, Les Nuits*
NERVAL : *Les Filles du feu*
BAUDELAIRE : *Les Fleurs du Mal*
FLAUBERT : *Madame Bovary, L'Éducation sentimentale*
BARBEY D'AUREVILLY : *Les Diaboliques*
VERLAINE : *Poèmes saturniens*
ZOLA : *L'Assommoir, Germinal, L'Œuvre*
MAUPASSANT : *Une Vie, Bel-Ami, Le Horla*
RIMBAUD : *Illuminations*
MALLARMÉ : *Poésies*
PROUST : *Du côté de chez Swann*
APOLLINAIRE : *Alcools*
VALÉRY : *Charmes*
GIDE : *Les Caves du Vatican, Les Faux-Monnayeurs*
MAURIAC : *Thérèse Desqueyroux*
BRETON : *Nadja*
CLAUDEL : *Tête d'or, Le Soulier de satin*
GIONO : *Regain*
CÉLINE : *Voyage au bout de la nuit*
MALRAUX : *La Condition humaine*
CENDRARS : *L'Homme foudroyé*
GIRAUDOUX : *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*
BERNANOS : *Journal d'un curé de campagne*
SARTRE : *La Nausée, Les Mains sales, Les Mots*
CAMUS : *L'Étranger, La Peste, La Chute*
PONGE : *Le Parti pris des choses*
SAINT-JOHN PERSE : *Vents*
CHAR : *Fureur et Mystère*
IONESCO : *La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt*

BECKETT : *En attendant Godot*
ROBBE-GRILLET : *Les Gommes*
SARRAUTE : *Le Planétarium*
BUTOR : *La Modification*
SIMON : *La Route des Flandres*
DURAS : *Moderato Cantabile*
PEREC : *La Vie mode d'emploi*
MICHON : *Vies minuscules*
QUIGNARD : *Le Salon du Wurtemberg*
HOMÈRE, *L'Iliade* ; *L'Odyssée*
SOPHOCLE, *Œdipe roi*
VIRGILE, *L'Énéide*
DANTE, *La Divine Comédie*
Miguel de CERVANTES, *Don Quichotte*
William SHAKESPEARE, *Le Songe d'une nuit d'été* ; *Macbeth* ; *Hamlet*
Cao XUEQUIN, *Le Rêve dans le pavillon rouge*
Daniel DEFOE, *Robinson Crusoé*
Johann Wolfgang von GOETHE, *Les Souffrances du jeune Werther*
Jane AUSTEN, *Orgueil et préjugés*
Fédor DOSTOÏEVSKI, *Crime et châtiment*
Léon TOLSTOÏ, *Guerre et paix*
Joseph CONRAD, *Au cœur des ténèbres*
Rabindranath TAGORE, *L'Offrande lyrique*
Thomas MANN, *La Mort à Venise*
Luigi PIRANDELLO, *Six personnages en quête d'auteur*
James JOYCE, *Ulysse*
Franz KAFKA, *Le Procès*
William FAULKNER, *Le Bruit et la Fureur*
Virginia WOOLF, *Mrs. Dalloway*
Gabriel GARCÍA MÁRQUEZ, *Cent ans de solitude*
Toni MORRISON, *Beloved*
Chinua ACHEBE, *Le Monde s'effondre*

Maîtrise du français

Plus encore que dans d'autres filières, la langue française est un outil et une clé d'accès à la fois à votre formation et à votre avenir professionnel. En *Lettres modernes*, une attention particulière est attachée à la maîtrise du français, à la qualité de l'expression orale et écrite des étudiants. Les erreurs peuvent peser sur la note.

Afin de travailler ses compétences en grammaire et en orthographe, tout en améliorant l'expression écrite et orale, des outils d'aide sont mis en place par l'ULCO : vous pouvez bénéficier d'une inscription gratuite sur la plateforme Voltaire (voir p.6).

Nota bene : Pour celles et ceux d'entre vous qui ne travaillent pas Voltaire dans le cadre de leurs cours, l'autoformation sur la plateforme Voltaire compte désormais parmi les bonus que vous pouvez acquérir.

Options/modules optionnels

Chaque semestre, les étudiants doivent valider le nombre de modules optionnels indiqués dans le programme de leur année de licence. Par exemple, en licence 1, un module optionnel est à choisir. Au semestre 5 (licence 3), trois modules optionnels sont nécessaires.

Autrement dit, **tous les modules optionnels figurant dans le programme de votre année de licence sont des matières obligatoires**. On les appelle *optionnels*, parce que vous avez une certaine liberté pour choisir un cours (une option) dans une sélection qui vous est proposée pour tel ou tel module optionnel chaque année. Il est fortement conseillé de choisir des enseignements proposés au sein du Département *Histoire*.

Bonus

Toute discipline enseignée dans une filière de l'ULCO et choisie par l'étudiant en plus du programme de base donne droit à un bonus par la prise en compte des points supérieurs à la moyenne. Le bonus est affecté à une seule UE : en *Lettres modernes*, il est compté dans l'UE *Enseignements fondamentaux*. Pour obtenir les points bonus, on peut choisir différents cours proposés à l'ULCO : par exemple, des cours de sport ou autres types d'investissements en relation avec les études tels que ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs, etc.).

Le bonus s'applique dans les UE *Enseignements fondamentaux* de chacun des semestres et se traduit par une note sur 20 sans attribution de crédits ECTS. Pour une présentation succinte des activités bonus, voir le tableau à la page 16.

Nota bene :

- ➢ Le bonus ne peut dépasser 3 % du total des points.
- ➢ Si plusieurs activités à points bonus sont suivies pendant un semestre donné, la meilleure des notes est conservée.
- ➢ Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte.

Le catalogue des bonus 2024-25 est disponible sur votre ENT, dans l'onglet «Services administratifs», puis «Espace documents».

Il est également possible de valoriser votre engagement dans des conseils ou dans des associations sous forme d'un bonus, d'un label citoyen ou d'un Diplôme Universitaire (DU) Engagement Étudiant (https://www.univ-littoral.fr/campus/vie-etudiante/vie-associative/).

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES : voir la section suivante.

Activités bonus

L'ULCO valorise l'engagement de ses étudiants dans les activités sportives, culturelles, professionnelles ou visant à approfondir ses connaissances, en attribuant des notes bonus.

Sport et Culture
-Activités sportives
-Atelier vidéo
-Troupe universitaire
-Piste sur scène
-Choeur universitaire

Découvertes et immersions
-Stage volontaire
-Semestre ou année de césure
-Sessions de l'étudiant créateur

Engagement étudiant
-Tutorat pédagogique
-Engagement étudiant et citoyen
-Ambassadeurs ULCO

Langues et expression
-Cours de langues
-Certification langue -CLES
-Projet Voltaire
-Concours d'éloquence

Unités d'enseignement
-UE d'ouverture
-UE suivie dans une autre formation
-TEDS

Retrouvez les modalités d'attribution dans le catalogue des bonus disponible sur l'ENT dans l'onglet « Mes services administratifs ».

Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)

Tous les cours de langues vivantes sont assurés par le Centre de Ressources en Langues LANSAD (LANgues pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Sur la page du CRL LANSAD (crl.univ-littoral.fr/landsad/), vous trouverez toutes les informations sur l'organisation de l'enseignement de langues lors de votre parcours de licence.

Pendant votre licence, vous passerez le CLES, certification qui dépend directement du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (www.certification-cles.fr). Cette certification s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Informations sur le CLES à l'ULCO :
crl.univ-littoral.fr/cles-certifications/
Vidéo de présentation du CLES : youtu.be/af0keoVh2Yo

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES

Les enseignements facultatifs suivis au Centre de Ressources en Langues (CRL) donnent lieu à des évaluations prévues dans les MCCC LANSAD de licence et ils incluent 5 heures minimum de travail en autoformation guidé (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de L3 (semestre 6).

La moyenne des trois notes donne lieu à une note dans le bonus chaque semestre.

Au CRL, les étudiants ne peuvent pas s'inscrire dans un cours dont ils maîtrisent déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si l'on a déjà validé un niveau dans une langue, il faudra s'inscrire dans le niveau supérieur, si l'on souhaite se réinscrire dans cette même langue l'année suivante. La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en licence pour le 2^{e} semestre de l'année d'études en cours. De même, toute certification en langue en dehors des cas énoncés ci-dessus pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la commission LANSAD.

Stages hors cursus

En plus du stage obligatoire en troisième année de *Lettres modernes*, il vous est possible d'effectuer un stage complémentaire dans le cadre de votre formation, quelle que soit votre année d'études. Une convention de stage sera alors établie entre chaque partenaire **avant le début du stage**. Si vous êtes intéressés, veuillez vous rapprocher de votre directeur des études ou de votre Président de jury.

- Dans le cadre d'une formation complémentaire, d'une réorientation, ou d'une prise de contact avec le milieu professionnel, les étudiants peuvent, à leur initiative, proposer de faire un stage en entreprise, en école, en université, en structure associative, en laboratoire universitaire ou dans une structure de formation.
- Ces stages doivent avoir une thématique cohérente avec votre cursus. Ils doivent pouvoir être considérés comme une découverte du milieu professionnel, sinon comme une professionnalisation. ***Avant l'établissement de la convention de stage, le choix du stage est validé par le directeur des études ou le Président de jury de l'année où est inscrit l'étudiant.***
- Le stage est évalué. Il donnera lieu à la rédaction d'un rapport. La note obtenue sera comptabilisée au semestre 6, en module optionnel ou en bonus pour le semestre en cours.
- Ces stages sont réalisables soit de façon continue lors des périodes sans enseignement (stage massé), soit de façon fractionnée lors des temps libérés par l'emploi du temps (stage filé). La durée maximale d'un stage ne peut excéder 924 heures (équivalent de 6 mois à 154 heures), prolongation éventuelle comprise. Les stages doivent être réalisés dans la limite du 31 août.
- Les conditions de rétributions financières par la structure d'accueil sont celles appliquées lors des stages traditionnels. Pour des stages dont la durée est supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire.

Avertissement : Documents et contenus de cours

Tous contenus, leurs transcriptions, l'ensemble des documents et supports utilisés en cours sont destinés exclusivement aux étudiants de licence *Lettres modernes* de l'ULCO. Ils ont été conçus et réalisés par vos enseignants, et ils constituent leur propriété intellectuelle.

Par conséquent, la diffusion des cours, des supports et des notes (qui représentent une transcription plus ou moins exacte du contenu de vos enseignements) à des tiers, notamment *via* différents canaux, plateformes de partage et réseaux sociaux requiert l'accord formel de l'enseignant concerné.

Répartition des UE en licence 2 (semestres 3 et 4)

Licence Lettres Modernes (semestre 3 : 248 h) Licence 2 (semestre 1)	Volume Horaire		Crédits ECTS
Intitulés des modules	**CM**	**TD**	
Enseignements fondamentaux			**23**
3.1 Littérature française 1	15	15	4
3.2 Textes Modernes	15	15	4
3.3 Art et culture : filmologie	10	14	3
3.4 Art et culture 2	15	15	3
3.5 Ancien français	10	14	3
3.6 Linguistique	10	14	3
3.7 Latin		24	3
+ BONUS			
UE de professionnalisation			**4**
3.8 PPP		13	2
3.10 Module optionnel (LV2/autre option)		24	2
UE LANSAD			**3**
3.9 UE LANSAD (anglais, allemand, espagnol)		25	3

Licence Lettres Modernes (semestre 4 : 247 h) Licence 2 (semestre 2)	Volume Horaire		Crédits ECTS
Intitulé des modules	**CM**	**TD**	
Enseignements fondamentaux			**21**
4.1 Littérature comparée	10	14	3
4.2 Théâtre	10	14	3
4.3 Littérature et culture	15	15	3
4.4 Ancien français	10	14	3
4.5 Linguistique	10	14	3
4.6 Latin		24	3
4.7 Stylistique	10	14	3
+ BONUS			
UE de professionnalisation			**6**
4.9 Module optionnel 1: didactique du français, autre option		24	3
4.10 Module optionnel 2 LV2, autre option		24	3
UE LANSAD			**3**
4.8 LANSAD (anglais, allemand, espagnol)		25	3

Licence 2 : Présentation des cours

Licence 2, semestre 1 (semestre 3 du parcours de licence)

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

3.1 Littérature française 1
Enseignant : Jean DEVAUX

Intitulé du cours : Le théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance

Programme : Les trois derniers siècles du Moyen Âge se caractérisent par un prodigieux essor du genre dramatique, qui se poursuivra jusqu'au cœur de la Renaissance. Les Arrageois Jean Bodel et Adam de la Halle furent au XIII^{e} siècle les initiateurs du théâtre français, qui s'épanouit entre 1450 et 1550 : à l'heure où se développe le théâtre édifiant des mystères et des moralités, la culture carnavalesque du Moyen Âge tardif favorise la floraison d'un théâtre du rire, où l'on voit se multiplier, au côté de la farce, sotties, sermons joyeux et monologues dramatiques. Le travail des humanistes contribuera toutefois à l'éclosion d'un théâtre moderne, inspiré de la tragédie et de la comédie de l'Antiquité. L'étude de textes variés visera à mettre en exergue les caractères majeurs de ce répertoire.

Bibliographie :

Choix de textes :
Adam DE LA HALLE, *Œuvres complètes*, éd. et trad. P.-Y. BADEL, Paris, Librairie générale française, 1995 (*Le Livre de Poche*, 4543 – *Lettres gothiques*).
Deux jeux de carnaval de la fin du Moyen Âge. La Bataille de sainct Pensard à l'encontre de Caresme et le Testament de Carmentrant, éd. J.-Cl. AUBAILLY, Genève, Droz, 1977 (*Textes littéraires français*, 245).
Sotise a huit personnaiges [Le Nouveau Monde], éd. O. A. DUHL, Genève, Droz, 2005 (*Textes littéraires français*, 573).
Le Recueil de Florence. 53 farces imprimées à Paris vers 1515, éd. J. KOOPMANS, Orléans, Paradigme, 2011 (*Medievalia*, 70).
Jean DE LA TAILLE, *Tragédies. Saül le Furieux, La Famine ou les Gabéonites*, éd. E. FORSYTH, Paris, Société des Textes français modernes,

1998 (1re éd., 1968).
Odet DE TURNÈBE, *Les Contens. Comédie nouvelle en prose française*, éd. Ch. MAZOUER, Paris, Champion, 2020 (*Textes littéraires de la Renaissance*, 23).

Textes critiques :
Ch. MAZOUER, *Le Théâtre français du Moyen Âge. Deuxième édition refondue*, Paris, Champion, 2016 (*Dictionnaires et références*, 41).
Ch. MAZOUER, *Le Théâtre français de la Renaissance*, Paris, Champion, 2002 (*Dictionnaires et références*, 7).
A. STRUBEL, *Le Théâtre au Moyen Âge. Naissance d'une littérature dramatique*, Paris, Bréal, 2003 (*Amphi Lettres*).
Le théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance. Histoire, textes choisis, mises en scène, dir. D. SMITH, G. PARUSSA et O. HALÉVY, Paris, L'avant-scène théâtre, 2014.

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours
Durée : 3 heures
Documents autorisés : aucun

3.2 Textes modernes
Enseignante : Cæcilia TERNISIEN

Programme : Les œuvres choisies permettent de découvrir le roman français du XXe siècle et du début du XXIe siècle à travers la thématique de la Seconde Guerre mondiale. La méthodologie du commentaire composé est une compétence transversale visée. Elle sera étudiée en cours.

Textes étudiés :
Julien GRACQ, *Un balcon en forêt*, éd. José Corti, 1958.
Patrick MODIANO, *Dora Bruder*, Gallimard, coll. «Folio», 1997.
Sylvain GERMAIN, *Magnus*, Gallimard, coll. «Folio», 2005.

Bibliographie générale :
Histoire de la littérature récente, t. 1 et 2, O. Cadiot, Gallimard, coll. « Folio », t.1, et t. 2, éd. POL.
Réparer le monde. La Littérature française face au XXIe siècle, Alexandre

Gefen, éd. Corti, coll. « Les Essais ».
Fins de la littérature. Esthétique de la fin (dir. L. Demanze et D. Viart), t. 1 et 2, éd. Armand Colin, coll. « Recherches ».
Fins de la littérature. Historicité de la littérature contemporaine (dir. L. Demanze et D. Viart), éd. Armand Colin, coll. « Recherches ».

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : commentaire composé
Durée : 4h
Documents, téléphone ou matériel informatique autorisés : aucun

3.3 Art et culture 1

Enseignant : Carl VETTERS

Intitulé du cours : Filmologie – «Aspects de l'expression cinématographique»

Programme : Le cours préparera les participants à l'analyse de séquences de films. Plus précisément, les aspects suivants seront étudiés (liste non exhaustive) :

- Introduction au langage cinématographique
- Le modèle sémio-pragmatique de R. Odin
- Temps et espace au cinéma
- Mise en scène de la parole
- Cinéma et identité
- Questions de style (liste non exclusive)
    - Le modèle classique hollywoodien
    - Dogme 93 et autres nouveaux réalismes
    - Le style postmoderne (Tarantino / Coen)

Documents étudiés :Divers fragments de longs métrages et courts métrages de la période 1930-2023.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite
Type d'épreuve : analyse d'une séquence
Durée : 2 heures
Documents autorisés : illimités

3.4 Art et culture 2
Enseignante : Audrey LIÈRE

Intitulé du cours : Histoire de la littérature féminine et féministe en France

Programme : Nous aborderons à travers diverses oeuvres la parole féministe en littérature. Comment cette parole a-t-elle pu se faire entendre progressivement, permettant aux femmes d'occuper une place légitime dans la société (bien que souvent mise à mal) ?

Bibliographie : Diverses œuvres de Simone de Beauvoir, Leïla Slimani, Virginie Despentes (avec un avertissement au lecteur), Annie Ernaux..

Modalités d'évaluation : contrôle continu, présence obligatoire à chaque évaluation
Type d'épreuve : exposé et interrogation écrite (au dernier cours)
Durée : 1h30
Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

3.5 Ancien français

Enseignante : Alycya LIBAERT

Programme : Ce cours sera une introduction à l'étude de l'ancien français. Nous aborderons les notions élémentaires en termes de traduction, phonétique historique, sémantique, morphologie nominale et adjectivale :

- sensibilisation à la traduction de l'ancien français à partir d'extraits de textes.
- initiation à la sémantique.
- notions de base en syntaxe médiévale.
- phonétique historique : règles d'accentuation du latin classique, bouleversement vocalique du latin vulgaire, traitement des voyelles atones, diphtongaison des voyelles toniques libres, traitement des consonnes intervocaliques.

Textes étudiés : Corpus de texte fourni par l'enseignante.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Type d'épreuve : épreuve écrite — questionnaire sur texte
Durée : 2h30
Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants Erasmus.

3.6 Linguistique

Enseignante : Audrey LIÈRE

Programme : Pourquoi un pronom peut-il, en dehors de toute logique grammaticale, continuer à référer à un antécédent qu'il ne représente plus ? Que se joue-t-il au niveau des formes et de la compréhension quand pronom et antécédent ne coïncident plus ?

Bibliographie : La bibliographie sera communiquée au fur et à mesure des besoins.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Type d'épreuve : questions de cours et exercices d'application
Durée de l'épreuve : épreuve écrite de 2 heures
Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue français

pour les étudiants Erasmus

3.7 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE
Intitulé du cours : Latin (niveau Débutant & niveau Perfectionnement)

Programme :
Ce cours, de 2h par semaine, s'inscrit dans la continuité de la première année de Licence, et comprend deux parties.

- Une heure est consacrée à l'étude de la langue latine et à la traduction. Selon leur niveau, les étudiants sont invités à suivre soit l'heure de langue « Débutant » (destinée aux étudiants ayant commencé l'étude du latin en première année de licence), soit le niveau « Perfectionnement » (destiné aux étudiants ayant une plus longue expérience du latin, des facilités dans l'apprentissage de cette langue, ou un projet particulier). Il s'agira de poursuivre, pour les uns, la découverte de la grammaire et des textes latins, ou, pour les autres, d'en approfondir la connaissance.
- Le deuxième temps, qui réunit tous les étudiants de deuxième année quel que soit leur niveau en langue et traduction, consiste en une exploration de la culture et de la littérature antiques (figures et événements notables, principaux auteurs, œuvres et genres littéraires majeurs. . .), dans un dialogue constant avec les arts, cultures et littératures postérieurs qui s'en sont inspirés.

Usuels recommandés :

— un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)

— lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette

— une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard ; ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)

— un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NÉRAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen terminal
Type d'épreuve : interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire (contrôle continu) et traduction et analyse de documents (examen terminal)
Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 3 heures (traduction + analyse de documents)

Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français.

UE DE PROFESSIONNALISATION

3.8 PPP–Projet professionnel

Animateurs : Cæcilia Ternisien et un professionnel du CEL

Programme : Réflexion sur le projet professionnel. Thèmes abordés :

- Dégager des compétences d'une expérience professionnelle, d'un enseignement.
- Identifier et valoriser son profil professionnel.
- Réfléchir à son projet de poursuite d'études (définition des métiers, des secteurs, des formations en lien avec le projet, interviewer des professionnels).
- Découvrir l'entrepreneuriat (CEL).

Modalités d'évaluation :
Type d'épreuve : Épreuve du CEL à la fin du cours et réalisation de deux interviews de professionnels.
Seconde session : Épreuve du CEL.

3.10 Module optionnel : LV2, autre option

Ce module optionnel est une UE obligatoire. Les étudiants doivent choisir un cours de langue vivante (LV2) ou bien un autre enseignement proposé à l'ULCO. Renseignez-vous notamment sur les cours proposés en licence Humanités.

UE LANSAD

3.9 UE LANSAD : Langue vivante

Enseignants de LANSAD

La formation en langues vivantes est assurée dans le cadre du LANSAD (LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Les étudiants des trois années de la Licence de Lettres modernes seront répartis par groupes de niveaux, après avoir passé un test de positionnement. Le programme comporte, pour chacun des deux semestres, 24 heures de cours et 10 heures minimum de travail personnel, en autonomie guidée au Centre

de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet : http://crl.univ-littoral.fr/).

Textes étudiés :
Chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen :
Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre :

— Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (PO, production en continu et/ou interaction), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.

— Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Écrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.

— En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué («carnet de bord»). Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1+ du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL).

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

— si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2

— si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année, les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves

de l'UE (3 notes).
.

Licence 2, semestre 2 (semestre 4 du parcours de licence)

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

4.1 Littérature comparée

Enseignante : Marie-Agathe TILLIETTE

Intitulé du cours : Comédies du mariage (Shakespeare, Beaumarchais, Ibsen)

Programme : Ce cours de Littérature comparée portera sur les représentations théâtrales du mariage, à travers les œuvres de trois dramaturges : dans l'une des premières comédies composée par Shakespeare, fortement marquée de clichés misogynes, *La Mégère apprivoisée* (vers 1594), dans la trilogie espagnole (1775-1792) de Beaumarchais, qui interroge à la fois le moment de la séduction et la réalité de la vie de couple après la cérémonie, et enfin dans le drame bourgeois *Une maison de poupée* (1879) du Norvégien Henrik Ibsen, où la protagoniste réalise peu à peu l'enfermement domestique qui est le sien. Nous nous intéresserons en particulier aux enjeux dramaturgiques de la représentation de l'espace intime et des rôles genrés au sein du mariage..

Textes étudiés :

- William SHAKESPEARE, *La Mégère apprivoisée*, édition bilingue français / anglais, trad. Marcelle SIBON, présentation d'Arthur QUILLER-COUCH, Paris, GF Flammarion, 2016.
- BEAUMARCHAIS, *Le Barbier de Séville. Le Mariage de Figaro. La Mère coupable*, présentation de René POMEAU, Paris, GF Flammarion, 1993.
- Henrik IBSEN, *Une maison de poupée*, trad. Régis BOYER, dossier de Florence FIX, Paris, GF Flammarion, 2022.

Modalités d'évaluation : examen final
Type d'épreuve : dissertation
Durée de l'épreuve : 4 heures
Documents autorisés : aucun

4.2 Théâtre
Enseignant : Audrey LIÈRE

Programme : Ce cours a pour objectif d'offrir un panorama du théâtre français, depuis le XVII^{e} siècle jusqu'à nos jours. Nous aborderons les différentes formes théâtrales dans leur évolution, et nous nous appuierons sur l'analyse d'extraits d'œuvres majeures dont la lecture intégrale est vivement conseillée. Nous ouvrirons sur une école du spectateur.

Bibliographie : La bibliographie sera communiquée au fur et à mesure des besoins.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Type d'épreuve : dissertation
Durée : 2 heures
Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

4.3 Littérature et culture
Enseignant : Francky DONSE

Intitulé du cours : culture littéraire et mythes

Programme : ce cours a pour objectif de proposer l'étude des principaux mythes qui nourrissent les écrivains (mythe de la pierre aimantée d'Héraclée, mythe de Faust, mythe de Prométhée etc.). Nous étudierons ces mythes à travers des extraits de romans, de comédies, de tragédies, de poèmes.

Bibliographie : La bibliographie sera fournie en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen terminal
Type d'épreuve :
Le contrôle continu reposera sur une série de questions de cours à intervalles réguliers et sur deux écrits d'une heure.
Examen terminal : dissertation portant sur un élément transversal du cours
Durée de l'examen terminal : 4 heures
Documents autorisés : aucun

4.4 Ancien français

Enseignante : Elena KOROLEVA

Intitulé du cours : *Le Conte de Floire et Blanchefleur* de Robert d'Orbigny

Programme :*Le Conte de Floire et Blanchefleur*, attribué à Robert d'Orbigny, un auteur tourangeau par ailleurs inconnu, fut composé aux alentours de 1150. D'inspiration orientale, ce petit roman de trois mille vers environ, écrit en octosyllabes à rimes plates, relate les amours d'un chevalier sarrasin, Floire, et d'une noble chrétienne, Blanchefleur, nés le même jour, celui de Pâques Fleuries, et élevés ensemble à la cour andalouse. Le lecteur suit en particulier la quête de Floire, parti à la recherche de sa bien-aimée, vendue comme esclave et emmenée en captivité à Babylone (Le Caire). En dépit de tous les obstacles, les amants parviennent à se rejoindre et Floire finit par se convertir au christianisme pour l'amour de Blanchefleur.

Le texte nous est parvenu en trois exemplaires complets et un fragment ; son principal témoin est une copie picarde de la fin du XIII^{e} siècle, aujourd'hui conservée à la BnF sous la cote Français 375. C'est sur le texte de ce manuscrit, teinté de traits picards, que nous travaillerons dans le cadre de ce cours. Il s'agira de s'entraîner à la traduction et à l'analyse morpho-syntaxique des textes médiévaux. En morphologie, nous réviserons les déclinaisons et étudierons les futurs I et II ; en syntaxe, nous nous pencherons sur l'ordre des mots de l'ancien français. Le cours proposera également une introduction à la paléographie médiévale, avec des exercices de transcription à partir du manuscrit de Paris, BnF, fr. 375.

Texte étudié : *Floire et Blancheflor*, édité par Jean-Luc Leclanche, Paris, Champion, 1980, publié en ligne par l'ENS de Lyon : https://txm-bfm.huma-num.fr/txm/pdf/floire_jl.pdf

Bibliographie : Claude THOMASSET et Karin UELTSCHI, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 2009.
Geneviève JOLY, *Précis d'ancien français : Morphologie et syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2018.
Noëlle LABORDERIE, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin, 1994.

Modalités d'évaluation : examen terminal

Type d'épreuve : transcription et traduction d'un extrait ; questions de grammaire
Durée : 2h30
Documents autorisés : aucun

4.5 Linguistique
Enseignante : Dorota SIKORA

Intitulé du cours : Éléments de phonétique

Programme :
L'objectif principal du cours est de réfléchir et de bien saisir la différence entre le caractère essentiellement oral d'une langue et la transcription de celle-ci, qui repose sur des conventions graphiques souvent étayées par des raisons sémantico-logiques. D'un côté, la parole est la réalisation matérielle d'une langue, qui se présente sous forme de chaîne parlée constituée de sons. Ce sont des ondes sonores que nous produisons à l'aide de notre appareil phonatoire et articulatoire. Ainsi, en nous appuyant sur le français, nous expliquerons comment l'être humain produit les sons de la parole. Nous verrons que les distinctions entre voyelles et consonnes sont liées à des caractéristiques physiques différentes et analyserons le système phonologique du français. Au-delà de l'articulation, nous réfléchirons sur les caractéristiques dites *supra-segmentales*, l'accentuation et l'intonation, pour comprendre leur rôle dans la communication. Nous nous servirons du logiciel d'analyse vocale Praat pour visualiser les caractéristiques physiques de la parole. Des exercices à partir de textes littéraires nous permettrons de repérer les effets esthétiques liés aux choix de sonorités.

D'autre part, nous observerons les marques graphiques – les graphèmes — qui permettent de transcrire la chaîne parlée, en observant les relations complexes entre les phonèmes (classes de sons) d'une langue et les systèmes graphiques permettant de les noter.

Ressources :
Le logiciel PRAAT est téléchargéable gratuitement sur https://praat.fr.softonic.com.

Bibliographie :
D. ABRY et M.-L. CHALARON, *Phonétique 350 exercices*, Paris, Hachette, 1994
N. CATACH, *L'orthographe française. Traité théorique et pratique avec des*

travaux d'application et leurs corrigés, 3e édition, Paris, Nathan Université, 1995.
P. LÉON, *Phonétisme et prononciations du français*, 6e édition, Paris, Armand Colin, 2011. M. LÉON et P. LÉON, *La prononciation du français*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2015.
F. WIOLAND, *Prononcer les mots du français. Des sons et des rythmes*, Paris, Hachette, 1991.

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : questions portant sur les thèmes abordés en cours et questions d'analyse
Durée : 2 heures
Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants Erasmus

4.6 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Intitulé du cours : Latin (niveau Débutant & niveau Perfectionnement)

Programme : Ce cours s'inscrit dans la continuité du semestre précédent. À l'instar du cours de Latin du semestre 3, il comprendra ainsi deux parties :

- une heure sera consacrée à l'étude de la langue latine et à la traduction (selon leur niveau, les étudiants seront invités à suivre l'heure de langue «Débutant» ou «Perfectionnement») ;
- une deuxième heure sera consacrée à l'exploration de la culture et de la littérature antiques et à leurs échos plus récents. Cette heure de culture et littérature réunit tous les étudiants de deuxième année, quel que soit leur niveau en langue et traduction.

Usuels recommandés :

— un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)
— lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette
— une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard ; ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)
— un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NÉRAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen terminal
Type d'épreuve :
contrôle continu : interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire
examen terminal : épreuve écrite (traduction et analyse de documents)
Durée de l'épreuve terminale : 3 heures
Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

4.7 Stylistique
Enseignante : Cæcilia TERNISIEN

Programme :

- Qu'est-ce que le style ?
- Qu'est-ce que la stylistique ?
- Quelques outils stylistiques : la rhétorique, les figures du discours, les outils stylistiques génériques, la pragmatique, etc.
- L'analyse stylistique du texte littéraire : initiation

Bibliographie :
M. AQUIEN & G. MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, 1996, LGF, coll. «La Pochothèque – Encyclopédies d'aujourd'hui».
P. FONTANIER, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.
C. FROMILHAGUE, *Les Figures de style*, (1995), Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 2005.
C. FROMILHAGUE & A. SANCIER, *Introduction à l'analyse stylistique* (1999), Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 2005.
J. GARDES-TAMINE, *La Stylistique* (1997), Paris, Armand Colin, coll. «Cursus», 2005.
L. JENNY, *La Parole singulière*, Paris, Belin, 1990.

Une bibliographie exhaustive sera distribuée lors du premier cours.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Type d'épreuve : épreuve écrite (questions de cours et analyse stylistique d'extraits d'œuvres)
Durée : 2 heures
Document autorisé : Aucun document, téléphone portable ou matériel informatique autorisé

4.9 Module optionnel 1 : Didactique du français, autre option

Ce module optionnel est une UE obligatoire. Les étudiants doivent choisir soit le cours de *Didactique du français*, soit une langue vivante (LV2) ou bien un autre enseignement proposé à l'ULCO, notamment en licence d'Humanités (voir le Guide de la Licence *Humanités*).
Les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement sont tenus de suivre le cours de didactique du français, qui vise à familiariser les étudiants de Lettres avec les démarches de réflexion et les méthodes visant à adapter les connaissances acquises à des situations d'enseignement et à consolider les connaissances théoriques et méthodologiques rendant possible cette adaptation.

Didactique du français
Enseignante : Audrey LIÈRE

Programme : Les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement sont tenus de suivre le cours de didactique du français, qui vise à familiariser les étudiants de Lettres avec les démarches de réflexion et les méthodes visant à adapter les connaissances acquises à des situations d'enseignement et à consolider les connaissances théoriques et méthodologiques rendant possible cette adaptation.
Deux axes seront proposés. Tout d'abord, les questions premières en didactique du français langue maternelle : qu'est-ce que la didactique ? Quelle est la place de la didactique au sein de l'institution scolaire ? De quels outils didactiques l'enseignant dispose-t-il ?

Puis nous aborderons la didactique du français et les domaines d'apprentissage (didactique de l'oral, didactique de la lecture, didactique de l'écrit).

Bibliographie : La bibliographie sera communiquée au fur et à mesure des besoins.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Type d'épreuve : questions de cours
Durée : 2 heures
Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

4.10 Module optionnel 2 : LV2, autre option

Ce module optionnel est une UE obligatoire. Les étudiants doivent choisir une langue vivante (LV2) ou bien un autre enseignement proposé à l'ULCO, notamment en licence d'Humanités (voir le Guide de la Licence *Humanités*).

UE LANSAD

4.8 UE Lansad : Langue vivante

Enseignants de LANSAD

Pour la présentation de l'UE LANSAD, voir le descriptif du module 1.9 et ses modalités d'évaluation, p. 26.

Répartition des UE en licence 3 (semestres 5 et 6)

Licence Lettres Modernes (semestre 5 : 262,5 h) Licence 3 (semestre 1)	Volume horaire		Crédits ECTS	Section CNU du module
Intitulés des modules	CM	TD		
Enseignements fondamentaux			**18**	
5.1 Critique	10	14	3	**9**
5.2 Littérature française 2	12	18	3	**9**
5.3 Textes classiques	12	18	3	**9**
5.4 Ancien français	10	14	3	**9**
5.5 Linguistique	10	14	3	**7**
5.6 Latin		24	3	**8**
+ BONUS				
UE de professionnalisation			**9**	
5.7 PPP		9,5	2	**99**
5.9 Module optionnel 1: Grands écrivains, autre option	10	14	3	
5.10 Module optionnel 2: Mathématiques INSPE, autre option		24	2	
5.11 Module optionnel 3: LV2, autre option		24	2	
UE LANSAD			**3**	
5.8 UE LANSAD		25	3	**11, 12, 14**

Licence Lettres Modernes (semestre 6 : 251 h) Licence 3 (semestre 2)	Volume horaire		Crédits ECTS
Intitulés des modules	CM	TD	
Enseignements fondamentaux			**20**
6.1 Littérature comparée	12	18	3
6.2 Littérature française 3	12	18	4
6.3 Littérature française 4	12	18	4
6.4 Ancien français	10	14	3
6.5 Linguistique	10	14	3
6.6 Latin		24	3
+ BONUS			
UE de professionnalisation			**7**
6.7 Stage de sensibilisation aux métiers de l'enseignement, autre stage		20	2
6.9 Module optionnel 1: choix proposé à la rentrée		20	3
6.10 Module optionnel 2: LV2, autre option		24	2
UE LANSAD			**3**
6.8 UE LANSAD		25	3

Licence 3 : Présentation des cours

Licence 3 semestre 1 (semestre 5 du parcours de licence)

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

5.1 Critique

Enseignante : Catherine HAMAN

Programme : Étude de la naissance, de l'évolution et des étapes majeures de la critique littéraire en France. L'accent sera mis sur les théories et les conflits qui voient le jour au XX^{e} siècle, période d'effervescence pour cette discipline.

Textes étudiés : Extraits de grandes œuvres critiques, d'Aristote au post-structuralisme.

Bibliographie :
Voici quelques éléments de bibliographie. Celle-ci sera complétée lors du premier cours :
BERGEZ, Daniel, (dir.), *Courants critiques et analyse littéraire*, Armand Colin, «cursus», 2016.
ENGEL, Vincent, *Histoire de la critique littéraire des XIX^{e} et XX^{e} siècles*, Academia Bruylant, 1998.
JARRETY, Michel, *La critique littéraire en France – Histoire et méthodes (1800-2000)*, Armand Colin, «U», 2016.
TADIÉ, Jean-Yves,*La Critique littéraire au XX^{e} siècle*, P. Belfond, «Les Dossiers Belfond», 1987.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Type d'épreuve : épreuve orale, questions de cours
Durée : préparation de 40 minutes ; passage 20 minutes
Documents autorisés : aucun

5.2 Littérature française 2

Enseignant : François BERQUIN

Programme : Faut-il aujourd'hui renoncer à faire l'éloge de l'exotisme ? Le mot, qui semble quelque peu démodé, n'a pas bonne presse. Il re-

présente pourtant un superbe imaginaire de la différence et mérite sans doute, à ce titre, d'être reconsidéré. On lira dans cette perspective des pages de Victor Segalen, Henri Michaux, Nicolas Bouvier ou encore Christian Garcin.

Bibliographie : La bibliographie sera précisée lors des premier cours.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Dissertation ou commentaire composé (au choix de l'étudiant)
Durée : 4 heures
Documents autorisés : aucun.

5.3 Textes classiques

Enseignant : Jean DEVAUX

Intitulé du cours : La littérature mondaine

Programme : Le XVII^{e}siècle français se caractérise par un déplacement de la culture littéraire vers les espaces de sociabilité des salons et de la cour, dominés par le modèle anthropologique de l'honnête homme et par l'art de la conversation. Ce cours envisagera les différentes modalités de cette littérature en situation, dont l'essor va de pair avec le développement de la société mondaine. De même qu'elle présente une infinie diversité de projets autobiographiques et de témoignages personnels où la recherche de soi s'accompagne le plus souvent d'une quête littéraire, le genre épistolaire ou les fictions romanesques s'affranchissent volontiers de l'artifice des conventions pour expérimenter de nouvelles formes d'écriture.

Bibliographie : La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes :
BUSSY-RABUTIN, *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. J. et R. DUCHÊNE, Paris, Gallimard, 1993 (*Folio Classique*, 2443).
Anne Marie Louise d'ORLÉANS, duchesse de Montpensier, *Portraits littéraires*, éd. Ch. BOUYER, Paris, Séguier, 2000.
Madame DE SÉVIGNÉ, *Correspondance*, 3 vol., éd. R. DUCHÊNE, Paris, Gallimard, 1972-1978, (*Bibliothèque de la Pléiade*).
Cardinal DE RETZ, *Mémoires*, éd. S. BERTIÈRE, Paris, Le Livre de Poche,

1999.

Modalités d'évaluation : examen final – épreuve orale
Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours
Durée : 30 mn (30 mn de préparation)
Documents autorisés : aucun

5.4 Ancien français

Enseignante : Elena KOROLEVA

Intitulé du cours : *Guillaume de Dole* de Jean Renart

Programme : L'action du *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, composé par Jean Renart vers 1210, se déroule en Allemagne, à la cour de l'empereur Conrad qui s'éprend, sans l'avoir jamais vue, de la belle Liénor, sœur du chevalier Guillaume de Dole. Les intrigues du sénéchal de l'empereur provoquent la disgrâce de la jeune fille, accusée d'avoir perdu sa virginité. C'est grâce à un subterfuge qu'elle pourra recouvrer son honneur et épouser l'empereur. Écrit en octosyllabes à rimes plates, ce roman courtois est le premier texte narratif en langue française à intégrer des pièces lyriques, dont l'ensemble constitue une anthologie de la poésie médiévale.

Cette œuvre nous permettra d'étudier la langue du XIII^{e} siècle. En morphologie, nous nous concentrerons principalement sur l'étude du présent de l'indicatif ; en syntaxe, nous étudierons l'emploi des cas sujet et régime. Quant à la phonétique historique, nous réviserons l'évolution spontanée des voyelles accentuées. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion de s'entraîner à la paléographie médiévale, avec des exercices de transcription à partir du manuscrit du Vatican, Bibliothèque apostolique, Reg. lat. 1725, l'unique témoin qui nous transmet le texte du roman.

Texte étudié :
Jean Renart, *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, édité par Félix LECOY, Paris, Champion, 1962, publié en ligne par l'ENS de Lyon : https://txm-bfm.huma-num.fr/txm/pdf/dole.pdf

Bibliographie :
-*Dictionnaire de l'ancien français* de F. GODEFROY et son complément

(les deux sont également accessibles via le DMF) : https://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/ ; https://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy
-DMF (Dictionnaire du Moyen Français) : http://zeus.atilf.fr/dmf/
-Claude THOMASSET et Karin UELTSCHI, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 2009.
-Geneviève JOLY, *Précis d'ancien français : Morphologie et syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2018.
-Noëlle LABORDERIE, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin, 1994.

Modalité d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : transcription et traduction d'un extrait ; questions de grammaire et de vocabulaire
Durée : 2h30
Documents autorisés : aucun

5.5 Linguistique

Enseignante : Dorota SIKORA

Intitulé du cours : Description et analyse du lexique

Programme :
Si – comme le constatait Wilkins (1972 : 111) – peu de choses peuvent être exprimées sans la grammaire, il est inimaginable de communiquer réellement sans vocabulaire. Tout au long des séances, nous nous intéresserons successivement à ce dont le lexique est fait, en insistant sur la distinction entre les lexèmes (MANGER) et les unités phraséologiques (CASSER LA CROÛTE). Nous étudierons le sens et les définitions susceptibles de le paraphraser. Les relations entre les unités lexicales (hyperonymie, hyponymie, synonymie, antonymie, etc.) seront abordées de manière systématique. Chemin faisant, nous serons amenés à nous interroger sur les relations entre la sémantique et la syntaxe.

Bibliographie :
Les principales références bibliographiques seront présentées en cours, en rapport avec les questions

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : questions portant sur les thèmes abordés en cours et

exercices d'analyse
Durée : 2 heures
Documents autorisés : aucun, sauf dictionnaire unilingue pour les étudiants Erasmus

5.6 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Intitulé du cours : Latin (niveau Débutant & niveau Perfectionnement)

Programme : Ce cours, de 2h par semaine, s'inscrit dans la continuité de la deuxième année de Licence, et comprend deux parties.

- Une heure est consacrée à l'étude de la langue latine et à la traduction. Selon leur niveau, les étudiants sont invités à suivre soit l'heure de langue « Débutant » (destinée aux étudiants ayant commencé l'étude du latin en première année de licence), soit le niveau « Perfectionnement » (destiné aux étudiants ayant une plus longue expérience du latin, des facilités dans l'apprentissage de cette langue, ou un projet particulier). Cette heure de langue s'attachera à la découverte ou, selon le niveau suivi, à l'approfondissement des derniers points indispensables à une maîtrise globale de la langue latine, de manière à gagner en aisance, en fluidité et en élégance dans la traduction de textes authentiques.
- Le deuxième temps, qui réunit tous les étudiants de troisième année quel que soit leur niveau en langue et traduction, consiste en approfondissements culturels divers (littérature latine et philosophie antique notamment, mises en regard des systèmes de création, de pensée et de valeurs qui en ont hérité).

Usuels recommandés :
- un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)
- lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette
- une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard ; ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)
- un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NERAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen terminal
Type d'épreuve : interrogations régulières de grammaire et de vocabu-

laire (contrôle continu) et traduction et analyse de documents (examen terminal)
Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 3 heures
Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

BONUS FRANÇAIS

Enseignante : Audrey LIÈRE
Ce cours se déroulera en présentiel à Dunkerque et en distanciel à Boulogne.

Intitulé du cours : Bonus français – Préparation au concours d'entrée à l'INSPE

Programme : Révision du programme de grammaire en français de la classe de troisième.

Bibliographie : Tout manuel récent de français de niveau 3.

Modalités d'évaluation : examen terminal
Type d'épreuve : QCM
Durée : épreuve écrite de 1 heure
Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

UE DE PROFESSIONNALISATION

5.7 PPP

Animateurs : Cæcilia TERNISIEN et un professionnel du centre d'entrepreunariat du Littoral

Intitulé du cours : Projet professionnel personnel

Programme : Le stage comme étape dans la construction de son projet professionnel : rechercher un stage, connaître les droits des stagiaires, maîtriser les outils de communication pour la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, profil sur les réseaux sociaux), rédiger un rapport de stage.
L'entrepreneuriat : suite de la découverte.

Modalités d'évaluation : rapport de stage (avec modèle distribué) à rendre et évaluation du CEL
Type d'épreuve : rapport de stage (avec modèle distribué) à rendre et QCM du CEL à la fin du cours
Exception : les étudiants en préprofessionnalisation MEEF réalisent le stage fixé dans le cadre du cours SME et ne rendent pas de rapport dans le cadre de ce module PPP.

5.9 Module optionnel 1 : Grands écrivains, autre option

Enseignant : François BERQUIN

Programme : Chaque séance est organisée autour d'un «grand écrivain», replacé dans son contexte. Cette présentation de figures essentielles de la littérature française s'accompagnera d'une réflexion sur l'histoire littéraire...

Textes étudiés : Chaque cours comprend la lecture détaillée de quelques pages. On abordera notamment les œuvres suivantes : *Gargantua* (Rabelais), *La Place royale* (Corneille), *Dom Juan* (Molière), *L'Île des esclaves* (Marivaux), *Les Confessions (*Rousseau), *L'Ingénu* (Voltaire), *Madame Bovary* (Flaubert), *Poésies* (Mallarmé), *Du côté de chez Swann* (Proust), *Voyage au bout de la nuit* (Céline), *Vies minuscules* (Michon).

Modalités d'évaluation : examen final
Type d'épreuve : commentaire composé
Durée de l'épreuve : 4 heures
Documents autorisés : aucun

5.10 Module optionnel 2 : Mathématiques INSPÉ, autre option

Enseignant : Romuald ERNST

Intitulé du cours : Mathématiques pour le C.R.P.E., INSPE

Programme : Révision du programme de Mathématiques jusqu'à la classe de troisième afin de pouvoir intégrer l'INSPE (ex ESPE, ex I.U.F.M.) dans de bonnes conditions.

Modalités d'évaluation : Devoir(s) surveillé(s) et examen final
Durée de l'examen final : 15 à 30 min (devoirs surveillés) et 1h30 (exa-

men terminal)
Documents autorisés : aucun

5.11 Module optionnel 3 : LV2, autre option

Il est obligatoire de choisir une deuxième option. Les étudiants peuvent opter soit pour une seconde langue vivante (LV2), soit pour un cours proposé dans l'une des formations de l'ULCO.

UE LANSAD

5.8 UE LANSAD : Langue vivante

Enseignants de LANSAD

Pour la présentation de l'UE LANSAD, voir le descriptif du module 1.9 et ses modalités d'évaluation, p. 26.

Licence 3, semestre 2 (semestre 6 du parcours de licence)

Enseignements fondamentaux

6.1 Littérature comparée

Enseignante : Marie-Agathe Tilliette

Intitulé du cours : Parcours de marginales dans le roman français et anglais du XVIII^{e} siècle.

Programme : À travers l'étude de *Moll Flanders* (1722) de Daniel Defoe et de *Manon Lescaut* (1731-1753) de l'abbé Prévost, nous réfléchirons à la représentation littéraire de la marginalité sociale, notamment féminine, au XVIII^{e} siècle en Angleterre et en France. L'approche comparée de ces deux œuvres romanesques et, en particulier, de leurs points de vue narratifs (la première personne du singulier chez Defoe, le regard du chevalier Des Grieux chez Prévost) nous permettra une réflexion plus générale sur le roman au XVIII^{e} siècle.

Textes étudiés :

Daniel Defoe, *Moll Flanders*, [1722], trad. Marcel Schwob, revue et complétée par Francis Ledoux, Paris, Gallimard, «folio», 2013.

Abbé Prévost, *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, [1731 / 1753], éd. Jean Goulemot, Paris, Livre de poche, «classiques», 2005.

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : dissertation ou commentaire comparé
Durée de l'épreuve terminale : 4 heures
Documents autorisés pour l'examen terminal : aucun

6.2 Littérature française 3
Enseignant : Jean DEVAUX

Intitulé du cours : Écrire le voyage

Programme : Du *Livre des Merveilles* dicté en 1298 par le Vénitien Marco Polo aux écrivains voyageurs des XIX^{e} et XX^{e} siècles, les bourlingueurs n'ont cessé, depuis la nuit des temps, de coucher sur le papier le récit de leur périple, exprimant leurs curiosités, leurs indignations et leurs enthousiasmes. L'on s'attachera, à travers un choix de textes représentatifs, à définir les traits marquants de ce mode d'écriture, que tous les grands narrateurs pratiquèrent avec passion.

Bibliographie : La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes :
Marco POLO, *La description du monde*, éd. et trad. P.-Y. BADEL, Paris, Le Livre de Poche, 1998 (*Lettres gothiques*).

Le Livre de Jean de Mandeville, éd. et trad. M. GUÉRET-LAFERTÉ et L. HARF-LANCNER, Paris, Champion, 2023 (*Champion Classiques – Moyen Âge*, 58).

Le voyage de Magellan, 1519-1522. La relation d'Antonio Pigafetta du premier tour du monde, éd. X. DE CASTRO, Paris, Chandeigne, 2022.

Lettres d'Italie du Président de Brosses, éd. Fr. D'AGAY, 2 vol., Paris,

Mercure de France, 1986 (*Le Temps retrouvé*).

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve orale)
Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours
Durée : 30 mn (30 mn de préparation)
Documents autorisés : aucun

6.3 Littérature française 4

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Intitulé du cours : L'Art du Sacrifice

Programme : À l'image des sociétés humaines, dans lesquelles l'individu est sans cesse tiraillé entre le bien commun et ses intérêts personnels, la littérature et les arts au sens large sont, depuis leurs origines, traversés par cette dialectique du collectif et de l'individuel : c'est le cœur même de la création artistique, du *Roman de Tristan* au *Cid*, de *Roméo et Juliette* à *Billy Elliot*. À l'instar du destin de l'Homme, cet éternel Hercule à la croisée des chemins, intrigues et scénarios ne pourraient-ils donc se passer de sacrifices, et de choix douloureux entre valeurs contradictoires ?
Le folklore mythologique antique, et à sa suite le théâtre tragique, se sont très vite emparés de cette problématique, sociétale et humaine avant d'être narrative et esthétique : c'est Antigone sommée de choisir entre la mémoire de son frère et l'ordre incarné par Créon ; les Romaines tiraillées entre frères Horaces et époux Curiaces ; c'est Médée sacrifiant famille et patrie pour suivre Jason, puis Jason sacrifiant parole et famille pour épouser Créüse.
Cette dichotomie *Je/Ils* (laquelle rejoint l'opposition Rupture/Tradition) se traduit bien souvent, sur les planches et les écrans, par des postures corporelles bien distinctes : face au corps droit et hiératique de la raison, du collectif et de l'ordre (Apollon), le corps ployé et sinueux de la passion, de Dionysos et du soi. En s'intéressant, dans sa mise en mots mais aussi sa mise en corps, aux évolutions du couple mythique formé par Jason et Médée, représentatif du déchirement tragique entre le monde et soi, le cours interrogera à la fois le fonctionnement du théâtre, et les valeurs de nos sociétés.

Principales œuvres étudiées : De multiples œuvres, essentiellement (mais

pas uniquement) théâtrales, seront abordées pendant le semestre, permettant l'analyse de diverses configurations de la relation Jason-Médée : pour le théâtre antique, les *Médée* d'EURIPIDE et de SÉNÈQUE ; pour le théâtre pré-classique, celle de Pierre CORNEILLE ; pour le théâtre contemporain, celle, notamment, de Jean ANOUILH ; pour le roman, *Medea-Stimmen* de l'autrice allemande Christa WOLF ; pour la bande dessinée, la saga *Médée* (quatre tomes) de Blandine CUNY-LE CALLET (illustrations de Nancy PEÑA).

Modalités d'évaluation :
• ***Type d'épreuve*** : réalisation, en partenariat avec La Piscine, d'un projet «SAÉ», lequel consistera en l'élaboration d'un **projet scénographique** détaillé, évalué à la fois en cours de semestre *(analyses critiques préliminaires de mises en scène préexistantes)* et à la fin de celui-ci *(réalisation d'un dossier scénographique original écrit, présenté à l'occasion d'un oral de soutenance)*
• ***Modalité de l'épreuve terminale :*** Soutenance orale *(remise du dossier et présentation du projet scénographique élaboré pendant le semestre)*

6.4 Ancien français
Enseignante : Elena KOROLEVA

Intitulé du cours : *Floris et Lyriopé* de Robert de Blois

Floris et Lyriopé est un roman courtois en vers octosyllabiques à rimes plates composé par Robert de Blois vers le milieu du XIII^{e} siècle. L'œuvre retrace les origines de Narcisse, célèbre héros de la mythologie grecque qui dépérit après s'être épris de son propre reflet, et raconte les amours secrètes de ses parents, Lyriopé, fille du duc de Thèbes, et Floris, fils du vassal du duc. Le texte du roman nous est transmis par deux manuscrits du XIII^{e} siècle, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque nationale de France.

Le texte choisi sera l'occasion d'étudier la langue du XIII^{e} siècle. Ce cours est la suite et l'approfondissement du cours d'ancien français dispensé au semestre 5. Il permettra aux étudiants de se perfectionner dans la pratique de la traduction des textes médiévaux et dans l'étude des différents aspects du français médiéval : morphologie verbale (le passé simple), syntaxe (la subordination), traits phonétiques et graphiques de l'ancien français, vocabulaire. On continuera à s'entraîner à la paléographie médiévale, avec des exercices de transcription à partir des manuscrits de Paris, BnF, fr. 24301 et Arsenal, 5201.

Texte étudié :
Des extraits du *Floris et Lyriopé* (texte imprimé et texte manuscrit) seront distribués en cours.
Pour l'ensemble du texte, consulter les liens suivants :

1. Robert de Blois, *Floris et Liriope*, éd. W. von ZINGERLE, Leipzig, 1891, p. 1-47 : https://archive.org/details/florisetliriopea00robeuoft/page/n37/mode/2up
2. Paris, BnF, fr. 24301, p. 527-550 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9063733p
3. Paris, Arsenal, 5201, p. 43-67 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550101223

Bibliographie :

-*Dictionnaire de l'ancien français* de F. GODEFROY et son complément (les deux sont également accessibles *via* le DMF) : https://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/ ; https://micmap.org/dicfro/search/complement-godefroy

-*DMF (Dictionnaire du Moyen Français)* : http://zeus.atilf.fr/dmf/

-C. THOMASSET et K. UELTSCHI, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 2009.

-G. JOLY, *Précis d'ancien français : Morphologie et syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2018.

-N. LABORDERIE, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin, 1994.

Modalités d'examen : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : transcription et traduction d'un extrait ; questions de grammaire et de vocabulaire (QCM et QRC)
Durée : 2h30
Documents autorisés : aucun

6.5 Linguistique

Enseignant : Carl VETTERS

Intitulé du cours : Temps – aspect - modalité

Programme :
Le cours préparera les participants à l'analyse de la structuration aspecto-temporelle et modale d'un fragment narratif. Plus précisément, les questions suivantes seront étudiées (liste non exhaustive) :

- La nature des temps verbaux
- Aspect et mode d'action en français
- Les temps du passé
- Les valeurs du conditionnel
- La coercition aspectuelle
- Les verbes modaux
- Les périphrases verbales
- Temps et narration

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve écrite)
Type d'épreuve : analyse d'un fragment d'un texte narratif
Durée : 3 heures
Documents autorisés : aucun

6.6 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Intitulé du cours : Latin (niveau Débutant & niveau Perfectionnement)

Programme : Ce cours s'inscrit dans la continuité du semestre précédent. À l'instar du cours de Latin du semestre 5, il comprendra ainsi deux parties :

- une heure est consacrée à l'étude de la langue latine et à la traduction de textes d'auteurs (selon leur niveau, les étudiants sont invités à choisir entre l'heure de langue «Débutant» ou «Perfectionnement») ;
- une deuxième heure est consacrée à des approfondissements culturels divers (valeurs romaines, littérature latine, philosophie antique, et leur héritage). Cette heure de culture et littérature réunit tous les étudiants de troisième année, quel que soit leur niveau en langue et traduction.

Usuels recommandés :
- un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)
- lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette
- une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres*
latines, éd. Magnard ; ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)
- un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NÉRAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation :
Type d'épreuve : contrôle continu (interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire) et examen terminal
Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 3 heures (traduction et analyse de documents)
Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

UE DE PROFESSIONNALISATION

6.7 Stage de sensibilisation aux métiers de l'enseignement, autre stage
Référente ULCO «Métiers de l'enseignement» : Catherine HAMAN
Responsable «Autres stages» : Cæcilia TERNISIEN

1. **DE FAIRE UN STAGE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE** s'ils souhaitent s'orienter vers l'enseignement.
   Dans ce cas, **IL DOIVENT IMPERATIVEMENT SUIVRE LES COURS THEORIQUES DE LA SME AU SEMESTRE 5**, **AINSI QUE LES COURS DE PREPARATION ET DE BILAN DE STAGE DU SEMESTRE 6**.
   Les cours théoriques débouchent sur une évaluation en fin de semestre 5 ; mais la note n'interviendra qu'après calcul de la moyenne entre celle-ci et celle du rapport de stage, au semestre 6.
   Une réunion d'information aura lieu en septembre.
2. **DE FAIRE UN STAGE EN DEHORS DE L'EDUCATION NATIONALE,** qui sera encadré par le professeur de PPP. Celui-ci sera chargé d'en expliquer les modalités.

6.9 Module optionnel 1 : Littérature contemporaine, autre option
Enseignant : François BERQUIN

Intitulé du cours : Littérature contemporaine

Programme :
On essaiera de dégager quelques grandes orientations de la littérature française contemporaine en lisant notamment des pages de Pierre Michon, Pierre Bergounioux et Pascal Quignard.

Textes étudiés : Les indications bibliographiques seront précisées lors des premiers cours.

Modalités d'évaluation : examen terminal (épreuve orale)
Type d'épreuve : commentaire composé
Durée : 4 heures
Documents autorisés : aucun

6.10 Module optionnel 2 : LV2, autre option

UE LANSAD

6.8 UE LANSAD : Langue vivante

Enseignants de LANSAD

Pour la présentation de l'UE LANSAD, voir le descriptif du module 1.9 et ses modalités d'évaluation, p. 26.

Modalités d'évaluation

Les modalités de contrôle de connaissances (MCCC) sont précisées pour chaque matière dans les descriptifs des cours ci-dessus (pp. 19-51).

Les modalités de contrôle connaissances en licence *Lettres modernes* sont conformes à la Réglementation des examens en licence (et LANSAD) adoptée par le Conseil de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) le 21 avril 2021. Le texte complet de la Réglementation est disponible sur l'ENT. Vous pouvez le consulter dans votre espace, en suivant le chemin : Ressources en ligne > Espace de documents > DEVE > Réglementation des diplômes.
Nota bene : : Les MCCC précisent : «Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.» La maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est une compétence cruciale en licence *Lettres modernes* et plus loin, dans les débouchés professionnels auxquels cette licence donne accès. Par conséquent, dans toutes les matières, les fautes de langue pevent donner lieu à la suppression de points.

Déroulement des examens

La présence des **étudiants boursiers** à l'ensemble des enseignements, examens et contrôles continus est **obligatoire**.

Retard
Les étudiants doivent être présents dans la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés. Ils sont soumis à l'appréciation du Président de jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le Président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation peut décider, si nécessaire, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure. Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

Défaillance
Un étudiant est considéré comme *défaillant*, s'il n'a passé aucune épreuve de l'année en cours. Les semestres ne pourront donc être validés.

Session 1
Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

Session 2
En cas d'échec à la première session, les étudiants gardent définitivement le bénéfice de l'ensemble de leurs notes. Ils ne sont pas tenus de se présenter à une épreuve pour autant qu'ils puissent justifier d'une note obtenue dans cette matière durant l'année en cours ou les années antérieures. Les étudiants qui souhaiteraient cependant repasser une matière perdent le bénéfice de leur note. La note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente. ***Quel que soit le cas de figure, c'est toujours la dernière note qui compte.***

Si, en session 2, l'étudiant est de nouveau absent à une épreuve à laquelle il ne s'était pas présenté en session 1,

- en cas d'absence justifiée en session 2 (ABJ), le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant. Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.) ; l'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20) et non ABI ;
- en cas d'absence injustifiée(ABI) en session 2, l'étudiant est ajourné.

Cas particulier
Le second semestre en latin (Latin 2) s'inscrit dans la continuité du premier semestre (Latin 1). Dans le cas où les UE correspondantes n'ont

pas été acquises, la prise en compte des résultats se fera de la façon suivante :

- si la note est supérieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant garde les deux notes ;
- si la note est supérieure à 10 en juin et inférieure à 10 en janvier, l'étudiant garde la note de juin pour les deux épreuves du 1er et du 2e semestre à la seconde session ;
- si la note est supérieure à 10 en janvier et inférieure à 10 en juin, l'étudiant passe une épreuve de 2e semestre à la seconde session ;
- si la note est inférieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant passe une épreuve unique à la seconde session, portant sur les acquis de l'année entière ; elle sera donc la même que l'épreuve de second semestre évoquée au cas précédent.

Résultats des évaluations

Validation, capitalisation, compensation

Une UE est acquise selon l'une des deux modalités :

- dès lors que la note obtenue pour cette UE est égale ou supérieure à 10/20 ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée. La note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve ;
- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Une année d'études peut être validée de l'une des deux façons :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (note égale ou supérieure à 10/20) ;
- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes des UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre peut être validé selon l'une
des deux modalités :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE du semestre en question (note égale ou supérieure à 10/20) ;

- par compensation entre les différentes UE du semestre en question (moyenne des moyennes des UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux deux niveaux suivants :

- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

Progression – Redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes. Cependant, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L1 s'inscrira de nouveau en L1, et pourra être autorisé à s'inscrire également en L2. De même, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L2 s'inscrira de nouveau en L2, et pourra être autorisé à s'inscrire également en L3.
Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1. Un étudiant redoublant peut conserver des notes inférieures à 10/20.

Si, lors d'une année universitaire, vous validez un seul semestre sur les deux, il est parfois possible de bénéficier du statut d'AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). Avant de le demander, parlez-en à votre directeur ou directrice des études et à votre secrétariat pédagogique.

Diplômes

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG :
Le Diplôme d'Études universitaires générales (DEUG), qui correspond à l'obtention des 120 premiers crédits ECTS acquis dans le cursus de licence, est délivré à la demande de l'étudiant. Pour connaître la démarche en vue de l'établissement de ce diplôme, voir p. 4.
Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux premières années (L1 et L2). La L1 est validé soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre les deux semestres. La L2 est validé soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux

semestres.

Obtention du diplôme final de licence :
Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).
La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.
La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.
La L3 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale de L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale de L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution des mentions :

Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Très Bien moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Situations et statuts particuliers

Statut d'étudiant salarié

Tout étudiant salarié effectuant 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre peut demander à bénéficier de ce statut. Il est tenu pour ce faire de fournir une attestation de son employeur. Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.
Nota bene : Si vous bénéficiez du statut d'étudiant salarié, il est nécessaire d'en informer vos enseignants et votre secrétariat pédagogique.

Situation d'handicap

Pour les étudiants en situation d'handicap, le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques. La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président de l'Université décide des mesures d'accompagnement. Le Bureau de la Vie étudiante et du Handicap (BVEH) assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

Contact :
Laurent BARRA (laurent.barra@univ-littoral.fr), responsable en charge de l'accueil des étudiants en situation d'handicap
Laurie LEFEBVRE (laurie.lefebvre@univ-littoral.fr), référente handicap pour la Licence *Lettres modernes*.

Assistantes sociales

Pour faire face à des situations difficiles et bénéficier des aides, vous pouvez contacter les assistantes sociales présentes sur les quatre sites de l'ULCO. Les informations sur les bourses et les aides financières proposées sont disponibles sur
www.univ-littoral.fr/campus/aides-et-ressources/aides-financieres

Dispositif de lutte contre discriminations

L'ULCO a mis en place un dispositif destiné à lutter contre toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence (morale, sexuelle, sexiste, etc.). En cas de besoin, vous pouvez :

- contacter trois référents présents sur les sites,
- écrire un mail à stop.discrimination@univ-littoral.fr
- vous renseigner en vous connectant à egalite.univ-littoral.fr